

Réf: Dossier N° 059656

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VIP BRIQUE »

Siège social Abidjan, Yopougon, Cité Verte non loin du
Terminus 44, lot 1 ilot 31, Lot 31, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VIP BRIQUE »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Fabrication et vente de briques et pavés ;
- Transport ;
- Import-export ;
- Vente de matériels de construction ;
- Tous travaux de voirie ;
- Vente de sable et de ciment ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Cité Verte non loin du

Terminus 44, lot 1 ilot 31, Lot 31, Ilot 1

Dirigeant(s) : M RAY HASAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07703 du 09/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37953/GTCA/RC/2021 du 09/12/2021

